

Port de Fécamp

Les Ports de la Seine-Maritime rejoignent la démarche Green Marine Europe

Le Syndicat Mixte Ports de la Seine-Maritime annonce son adhésion au programme Green Marine Europe, une démarche volontaire de certification environnementale dédiée à l'industrie maritime.

Réunis en Comité syndical le 10 juin 2026, les élus ont adopté à l'unanimité cette adhésion, marquant ainsi une nouvelle étape dans l'engagement des ports en faveur de la transition écologique et du développement durable.

Un engagement concret pour la transition environnementale des ports

Green Marine Europe est un programme européen de référence qui vise à améliorer la performance environnementale des acteurs du maritime, au-delà des exigences réglementaires.

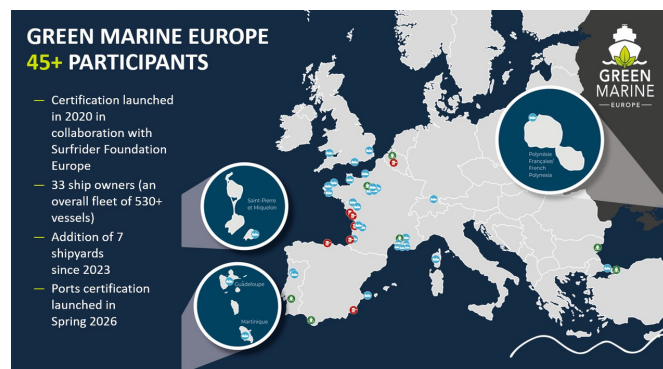
Fondé sur une démarche d'amélioration continue, il repose sur :

- une évaluation annuelle des performances environnementales,
- des indicateurs couvrant des enjeux clés (qualité de l'air, de l'eau, des sols),
- une vérification indépendante des résultats.

Ouvert aux ports depuis 2026, ce programme permet de structurer les actions autour de thématiques majeures telles que :

- la transition énergétique et la réduction des émissions,
- la gestion des déchets et l'économie circulaire,
- la protection de la biodiversité et des écosystèmes aquatiques,
- la réduction des impacts sonores,
- le développement d'un leadership environnemental partagé avec les usagers

Une démarche en cohérence avec la stratégie des Ports de la Seine-Maritime



Cette adhésion s'inscrit pleinement dans la stratégie 2025-2035 du Syndicat Mixte, qui place le développement économique durable et la transition écologique au cœur de ses priorités.

Elle permettra notamment :

de disposer d'une feuille de route structurée pour améliorer les performances environnementales, d'intégrer un réseau européen d'acteurs engagés,

de renforcer la visibilité et la reconnaissance des ports comme acteurs responsables, d'inscrire les actions dans un cadre reconnu et partagé au niveau international.

Un calendrier progressif de mise en œuvre

L'adhésion au programme prend effet en 2026. L'autoévaluation environnementale des ports sera réalisée en 2027, sur la base des indicateurs définis pour 2026, conformément au cadre du programme.

Un signal fort pour l'avenir

Par cette adhésion, les Ports de la Seine-Maritime réaffirment leur volonté de :

- contribuer activement à la décarbonation du secteur maritime,
- préserver les milieux naturels,
- renforcer leur ancrage territorial et leur acceptabilité,
- participer à la construction d'un modèle portuaire plus durable et résilient.

À propos des Ports de la Seine-Maritime

Le Syndicat Mixte Ports de la Seine-Maritime assure la gestion et le développement des ports départementaux. Acteurs clés du territoire, ces ports jouent un rôle stratégique au service de l'économie locale, des filières maritimes et de l'attractivité du littoral.



Contact presse

Syndicat Mixte Ports de la Seine-Maritime

chloe.maheut@smpsm.fr

www.ports-seinemaritime.fr